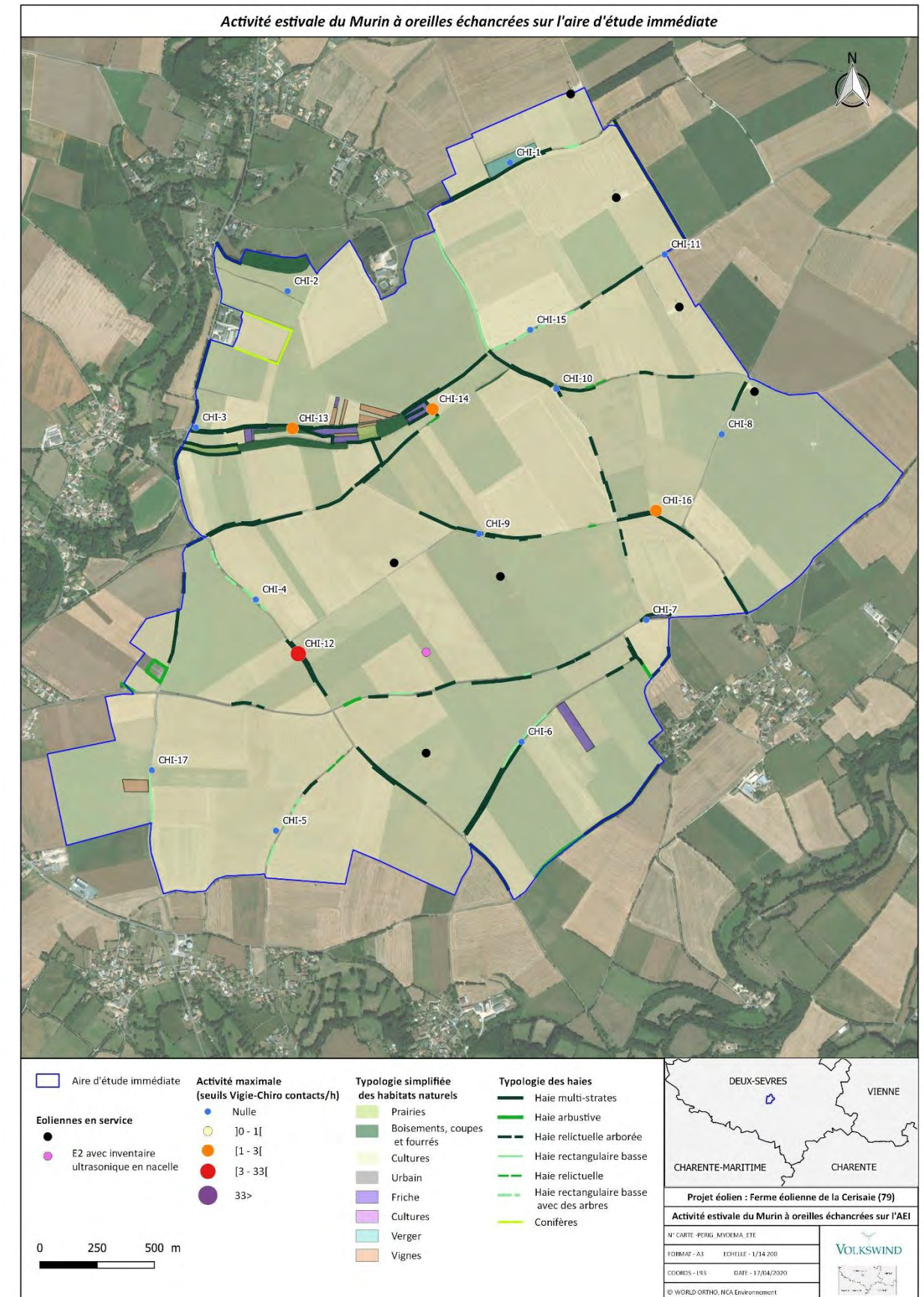
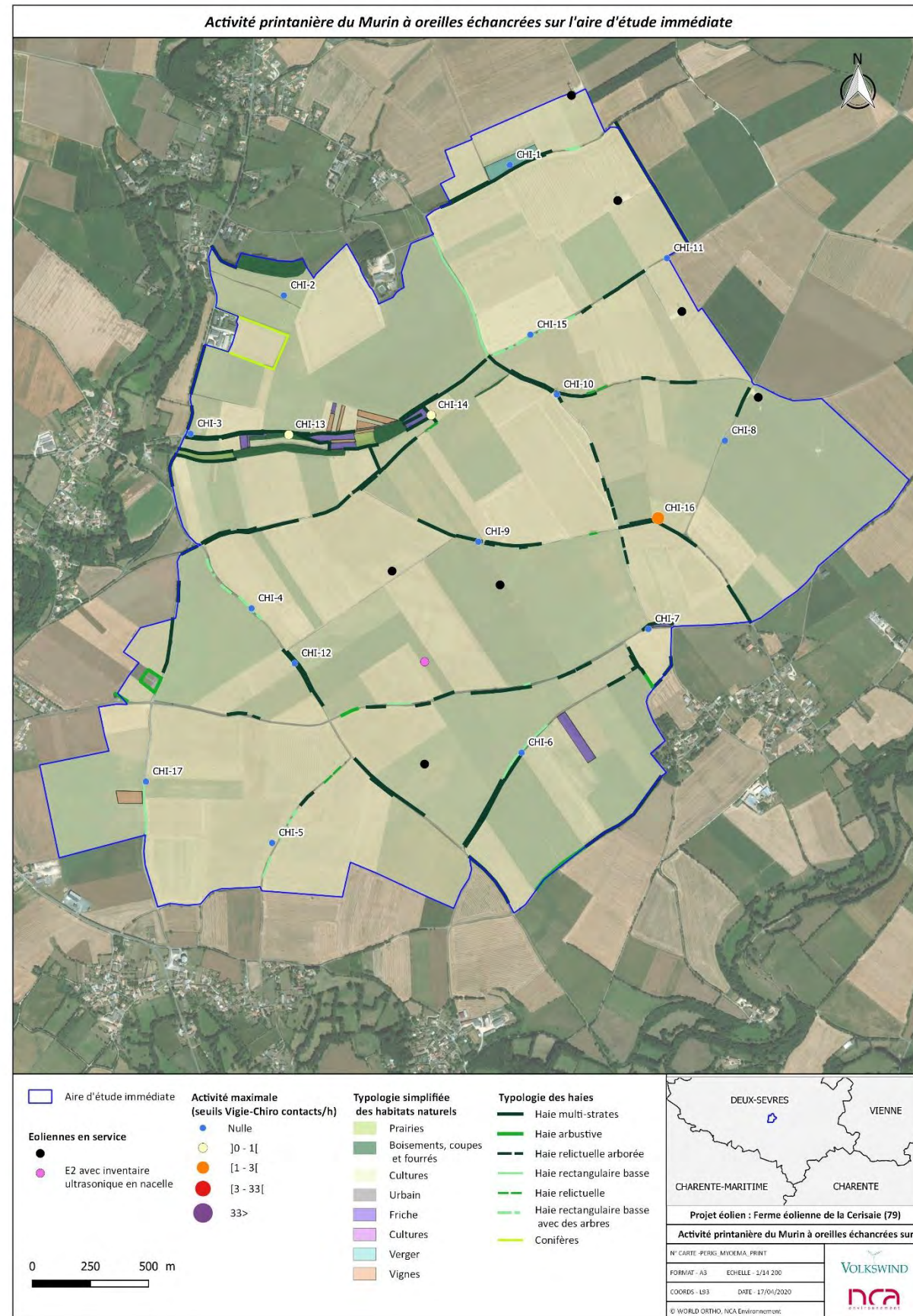


Murin à oreilles échancrées - *Myotis emarginatus*





Murin à oreilles échanquées - NCA Env.

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le centre et l'ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Les populations de Murins à oreilles échanquées sont très hétérogènes en termes d'effectifs. Cependant, à titre d'exemple, c'est l'une des espèces les plus abondantes dans le bassin de la Loire (Arthur et Lemaire, 2015).

Son habitat de chasse est présent localement sur la zone d'étude et son habitat de gîte se limite aux villages aux abords de l'AEI.

L'espèce est peu présente au printemps et en automne. Elle a été enregistrée sur les mêmes points qui sont le 12, 13, 14 et 16. Son activité est plus importante en été où le point CHI-12 enregistre une activité forte.

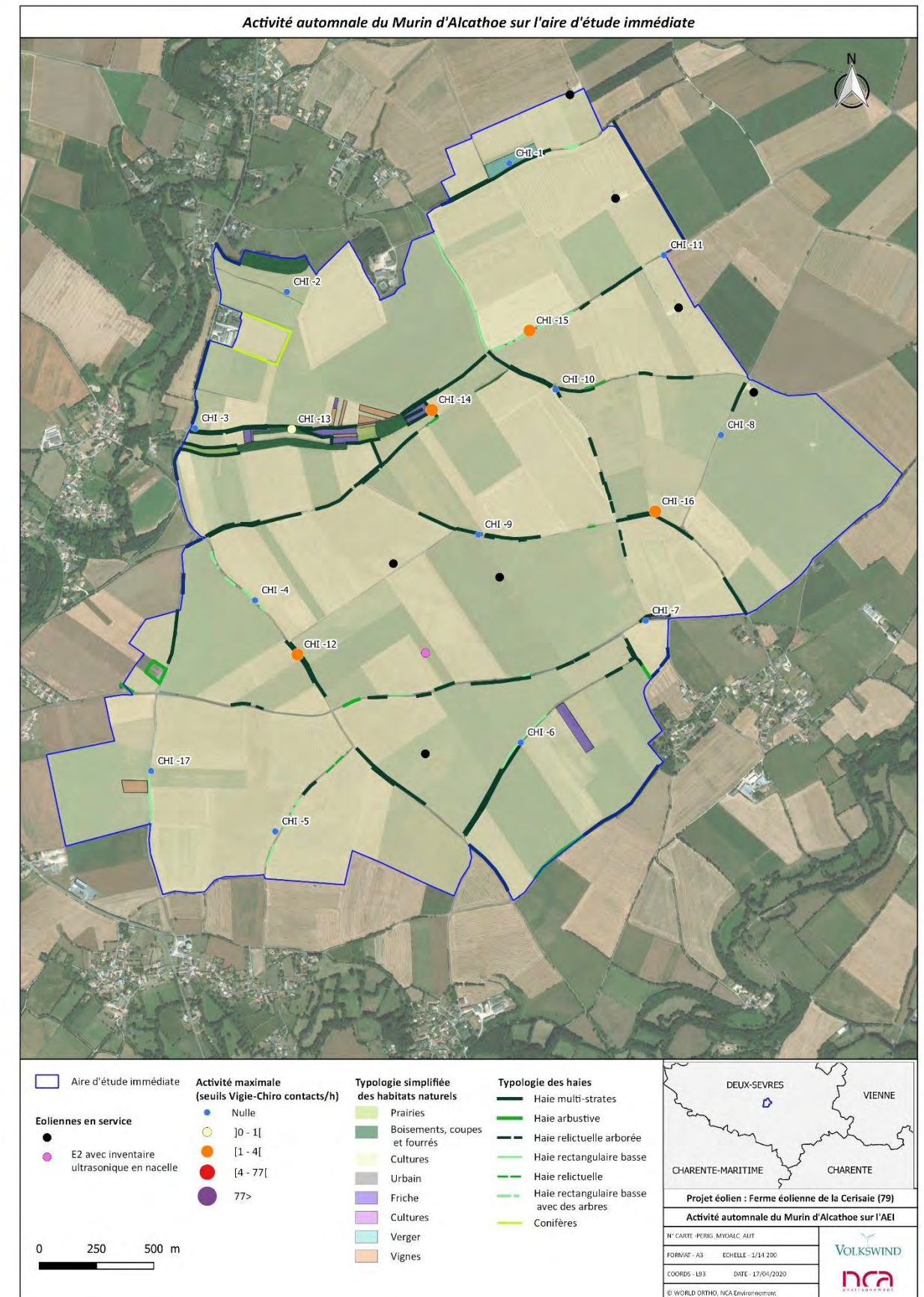
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (plus de dix nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Forte	Modéré

Murin d'Alcathoe - *Myotis alcathoe*





Murin d'Alcathoe - M. Ruedi

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

Cette espèce, décrite pour la première fois en 2001, n'est ainsi confirmée que depuis une quinzaine d'années. Sa répartition et son écologie demeurent par conséquent plus incertaines que ses semblables. Pour l'heure, l'espèce est considérée comme inféodée aux boisements denses et préservés bordant les cours d'eau, souvent dans des zones de relief (DIETZ ET AL., 2007). En Poitou-Charentes, le Murin d'Alcathoe apparaît plutôt comme une espèce forestière à large spectre : aulnaies-frênaies, peupleraies, chênaies de plaine, boisements mixtes, etc.

Du fait de sa récente découverte, les connaissances sur la répartition des populations du Murin d'Alcathoe sont encore lacunaires. Cependant, il est déjà signalé dans 88 départements de France métropolitaine (Arthur et Lemaire, 2015).

Ces habitats de chasse sont peu représentés sur la zone d'étude ; cependant, cette dernière peut abriter des arbres-gîtes potentiels dans les boisements relictuels présents.

Au printemps, l'espèce n'a pas été détectée sur l'AEI. Cependant, son activité augmente au fur et à mesure de l'année : de faible en été, elle passe à modérée en automne. Elle n'a été détectée que sur les points d'écoutes passives.

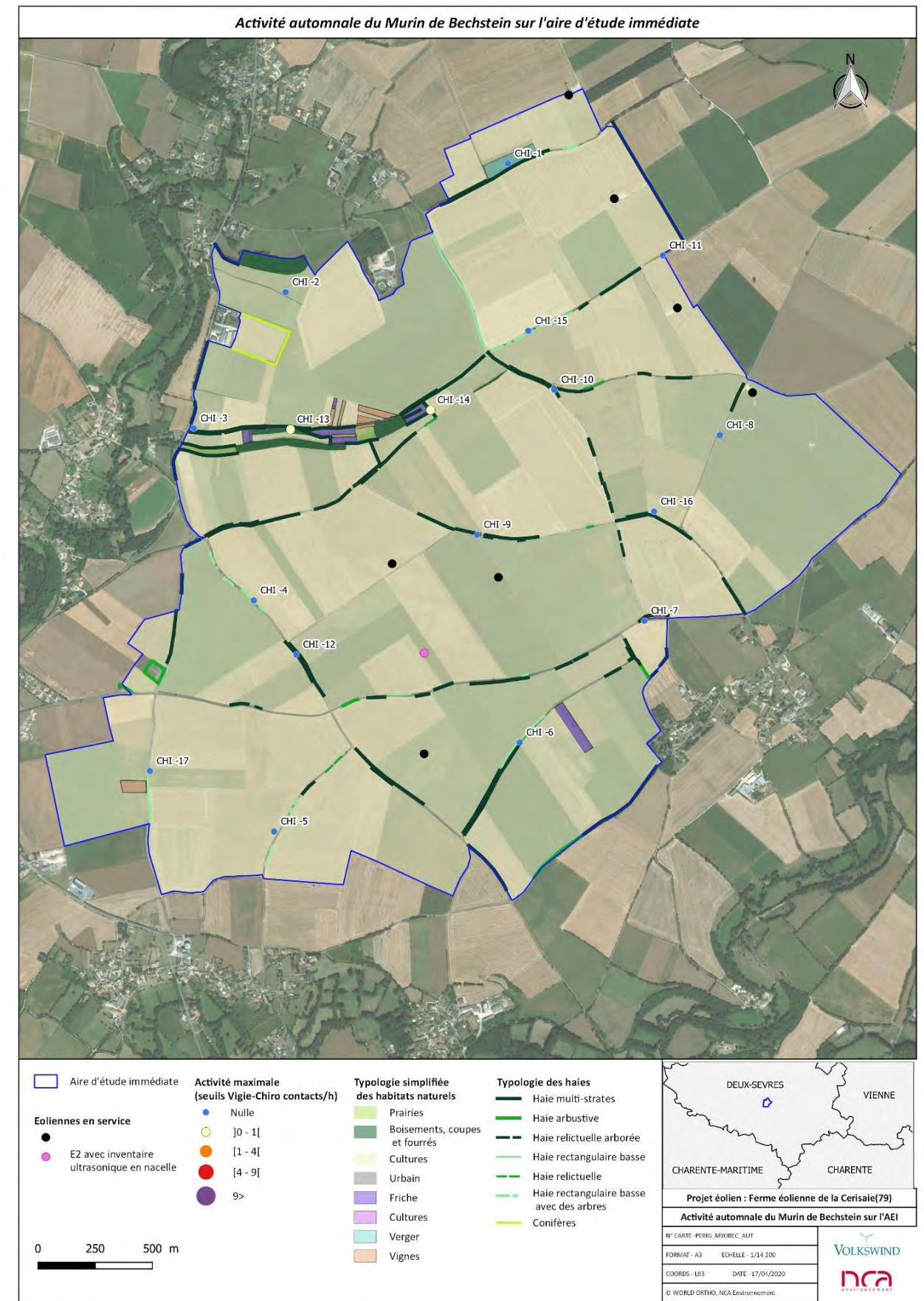
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : LC et statut régional : assez rare)
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence forte (sept nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro modéré (automne)
- Une activité globale modérée

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Modéré	Modérée	Modéré

Murin de Bechstein - *Myotis bechsteinii*





Murin de Bechstein - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes II et IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

Cette espèce est considérée comme typiquement forestière. Elle gîte dans des cavités arboricoles et chasse en forêt où elle affectionne les peuplements denses de chênes ou de hêtres. C'est une espèce très sédentaire : le Murin de Bechstein ne chasse en effet qu'à une centaine de mètres de son gîte. Inféodé à la présence de boisements ou de vieux arbres, le Murin de Bechstein peut présenter des densités pouvant atteindre 16 individus au kilomètre carré en forêt de feuillus (Arthur et Lemaire, 2015). De nombreuses études sont menées pour mieux comprendre le comportement de cette espèce en milieu forestier.

Les habitats de gîtes sur l'AEI pourraient être propices pour cette espèce, cependant le Murin de Bechstein est considérée comme rare dans la région. Le potentiel de chasse est faible, l'espèce préférant les boisements vieillissants.

Cette espèce n'a été enregistrée qu'en été et en automne, sur trois nuits. Il s'agit ici d'individus en transit, sûrement pour rejoindre leurs gîtes d'hivernage dans le cas de ceux captés en automne.

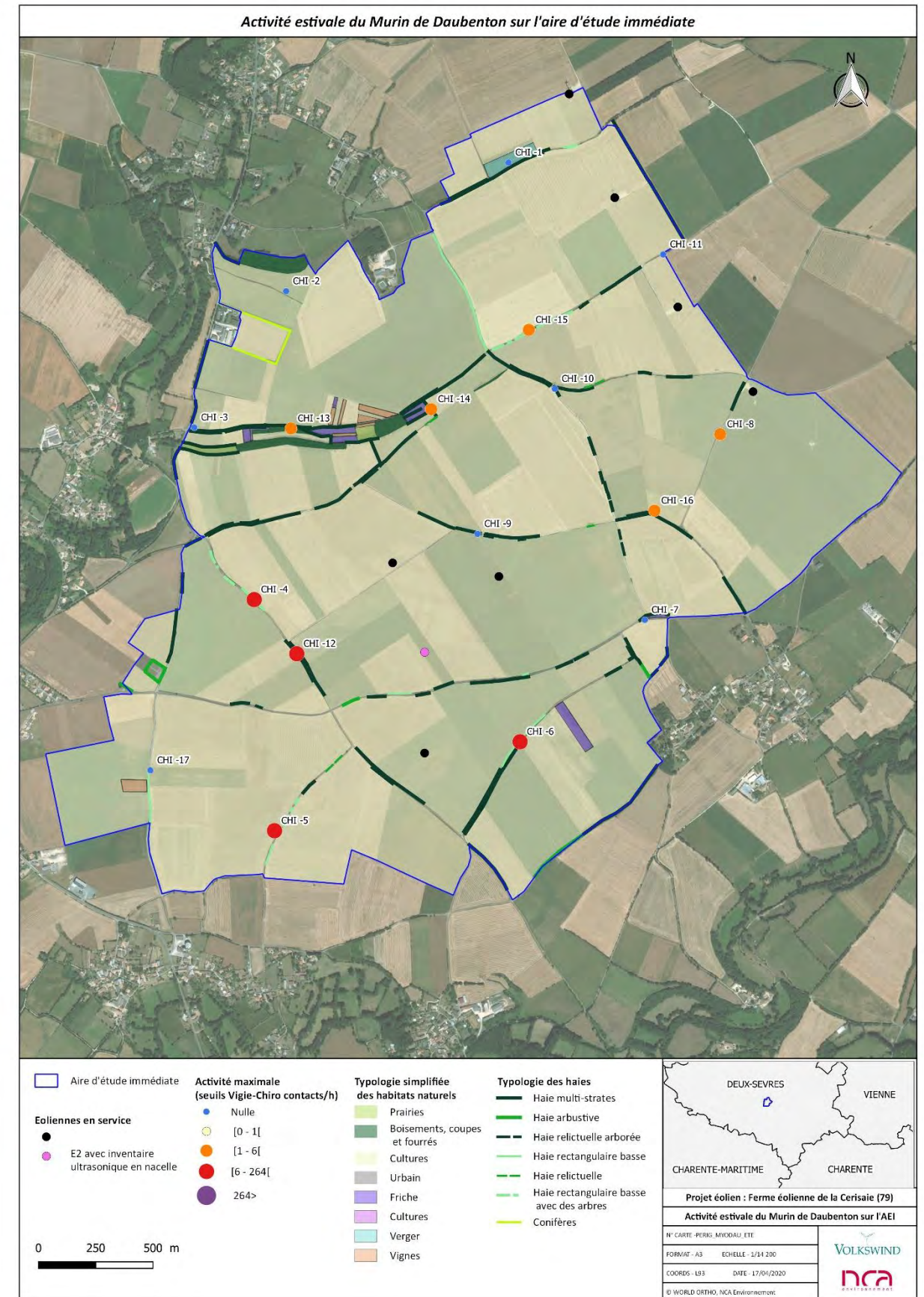
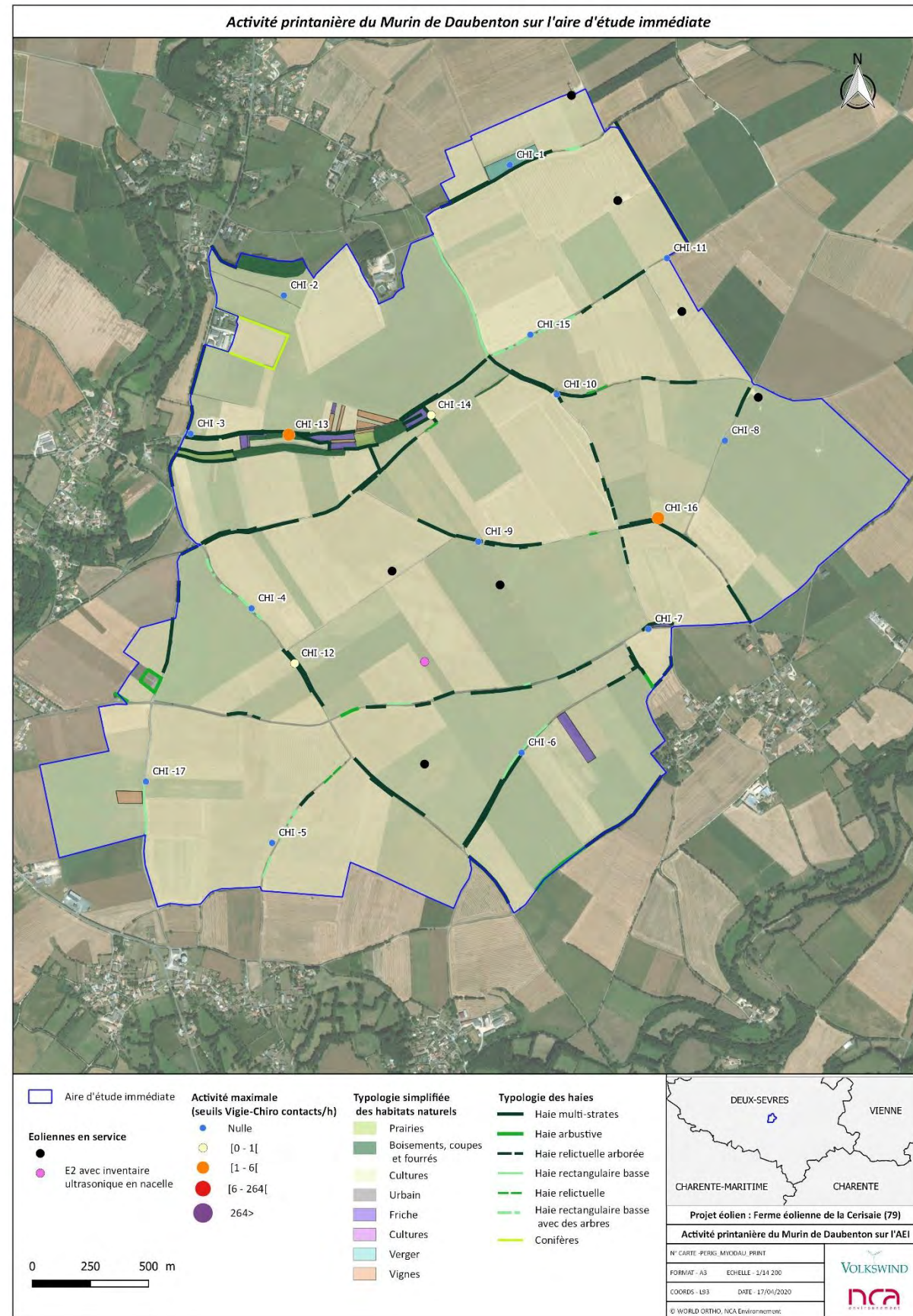
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : NT et statut régional : assez rare)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence faible
- Un seuil Vigie-Chiro faible
- Une activité globale très faible

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors très faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Faible	Très faible	Très faible

Murin de Daubenton - *Myotis daubentonii*





Murin de Daubenton - J-L. Gathoye

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	En danger (EN)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Il est présent sur l'ensemble du territoire français et est relativement abondant. Cette espèce est inféodée aux milieux aquatiques et forestiers humides. Le Murin de Daubenton chasse au-dessus de l'eau où il capture ses proies à l'aide de ses pattes arrière et de son patagium. Il gîte en été dans des cavités arboricoles et dans des fissures situées sous les ponts. Le Murin de Daubenton est en déclin en Poitou-Charentes (listé « En danger » sur la liste rouge régionale). Cependant, il est encore considéré comme commun sur l'ensemble du territoire français (Arthur et Lemaire, 2015).

Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI, tout comme son habitat de gîte, car il préfère les milieux relativement humides avec présence de cours d'eau et d'étang pour chasser. En revanche, il existe un petit réseau hydrique au nord-ouest de l'AEI (non visible sur les cartes), ce qui peut expliquer la présence de cette espèce sur l'AEI qui doit peut-être étendre son territoire de chasse jusqu'à celle-ci.

L'espèce est présente à toutes les saisons ; en revanche, on constate une fréquentation plus forte en été et en automne. Son activité maximale est considérée comme forte selon le seuil Vigie-Chiro.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : EN et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte
- Un seuil Vigie-Chiro fort
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Forte	Modéré